

# SEMAINE DES SENTIERS : FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ACTIVITÉ

Plus on en parle, mieux c'est ! En plus des actions directement réalisées durant la semaine, la Semaine des Sentiers est le moment dans l'année où on fait le bilan et la promotion de tous ce qui a été fait et/ou se met en projet au cours de l'année. Il est donc important de communiquer sur tout ce qui a été ou sera entrepris pour les petites voiries publiques : un chantier réalisé durant l'été peut être mis à l'honneur par une inauguration durant la Semaine de Sentiers au mois d'octobre.

Tous à Pied et ses partenaires s'en chargent à l'échelle régionale et fédérale mais nous comptons sur vous pour toucher les gens localement.

## Pour la presse

Envoyez le projet type de communiqué de presse à adapter 2 jours avant l'événement. N'hésitez pas non plus à passer un petit coup de téléphone. Quelques liens utiles :

- la presse écrite locale:  
[www.ajp.be/medias-quotidiens/](http://www.ajp.be/medias-quotidiens/)
- la presse audiovisuelle:  
[www.ajp.be/medias-audiovisuels/](http://www.ajp.be/medias-audiovisuels/)
- les radios locales :  
[www.pagesdor.be/radios-locales/](http://www.pagesdor.be/radios-locales/)
- magazine "Vlan" : [www.vlan.be/](http://www.vlan.be/)

## Pour le grand public

N'hésitez pas à utiliser les réseaux sociaux en partageant l'événement à partir de la page Facebook de Tous à Pied ou du site internet

[www.tousapied.be](http://www.tousapied.be)

Créez un événement Facebook en ajoutant Tous à Pied (encore repris sous Sentiers.be pour le moment sur Facebook) comme organisateur

Inscrivez votre activités dans le bulletin communal, le site web de la commune, le site type [www.quefaire.be](http://www.quefaire.be), l'agenda des maisons de tourisme, ...

**Vous pouvez aussi commander auprès de Tous à Pied et pour la première semaine de septembre au plus tard :**

- **Des flyer à distribuer en toutes boîtes ou lors de rencontres**
- **Des affiches pour la promotion et la signalisation de l'action**

Lors de vos communications, attention à bien préciser :

- le cadre de l'action : la Semaine des Sentiers
- le type d'action : balade, réhabilitation, inauguration, nettoyage...
- la date, l'heure et le lieu de rendez-vous du rendez-vous (n° et nom du sentier ou chemin)
- l'équipement nécessaire : sécateurs, scies, faux... mais aussi habits adaptés à l'activité et à la météo
- la possibilité d'apporter de quoi partager un pique-nique, un petit apéritif, un goûter (au choix et facultatif)
- les coordonnées d'une personne de contact.

# SEMAINE DES SENTIERS